

**Le Maire** attire tout d'abord l'attention des Conseillers Municipaux nouvellement élus sur la nécessité d'ouvrir la séance à l'heure exacte prévue sur la convocation.

X  
X X

**Le Maire :** nous avons aujourd'hui, Messieurs, une seule question à l'ordre du jour de cette double Session Extraordinaire : la désignation des membres devant composer les différentes Commissions Municipales.

X  
X X

**COMMISSION DU PERSONNEL.**

A l'unanimité sont élus ou réélus membres de la COMMISSION DU PERSONNEL :

- M.M. PARIS Raymond  
CAHET Lucien  
MONDON Claude
- M.M. CHASSAGNE Raoul  
BERARD Jules

X  
X X

**COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE.**

A l'unanimité sont élus membres :

- M.M. CAHET Lucien ✓  
AMOURIN René ✓  
AFFAYOU Antoine ✓
- M.M. CHASSAGNE Raoul ✓
- M.M. DUMET Valentin ✓  
ROBERT Valère ✓

X  
X X

**COMMISSION DE LA CIRCULATION.**

A l'unanimité sont élus membres :

- M.M. BOURNIES Camille  
AFFEJNE Abdoul Hack  
GIRARD KUNDI  
AUBER Camille  
NOUVEAU Régis  
BEDIER François

X  
X X

*Vu:  
Le Maire de 6 Mai 1965  
Le Secrétaire Général  
signé: J. Cluchant*

*(cette mention concerne  
la Com de l'Action Sociale  
avec comme Membres  
M.M. Cadet - Alectan  
Affayou. M<sup>me</sup> Chasso  
que )*

*77 .../...*

COMMISSION DES PRISONNERS.

Mr SERS Henry est désigné à l'unanimité en qualité de membre de cette Commission.

X

X X

COMMISSION D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE.

Sont élus membres de cette Commission :

{ M.M. DEJOUX Joseph  
THUONG HENE Roger  
GREVASSUS André  
Mme CHASSAGNE Raoul  
M. EVAN Georges

X

X X

CAISSE DES ECOLES.

Sont désignés à l'unanimité en qualité de membres de la Caisse des Ecoles :

{ - M.M. DEJOUX Joseph  
FOSSARD Charlemagne  
GREVASSUS André  
RAMASSAMY Adolphe  
FIGARD Antoine  
POSE Germain

X

X X

COMMISSION DES AMUJICATIONS & TRAVAIL.

Sont élus à l'unanimité :

{ - M.M. FOSSARD Charlemagne  
CHANE KUNE Maurice  
APRAYOU Antoine  
AUBER Gastille  
MONDON Claude  
PARIS Raymond  
APTELJE Abdoul Mack

X X

COMMISSION DE GESTION DU STADE DE LA REDOUTE.

- Sont désignés :

- en tant que Conseillers Municipaux :

M.M. GALLARD Jean  
CADET Lucien  
APPA YOU Antoine  
CHANE KONE Maurice  
YHOONE HIGUE Roger  
Le Dr. THEVENIN Marc  
CHEVASSUS André  
MONDON Claude

- en tant que personnalité :

M.M. PAYEROUX Georges  
Le Président de la Ligue d'Athlétisme  
BAHUET  
LEGRAS Léopold  
LICHARDY  
Le Capitaine LEGRAS, qui représente l'Armée  
MOYSAN  
Représentant de la JEUNESSE & DES SPORTS  
RICQUEL  
AFFRAGE

X X



Le Maire signale, en ce qui concerne cette Commission de Gestion du Stade de la Redoute, qu'il s'agit surtout d'une Commission "consultative" qui est chargée de donner son avis, le Stade étant sous la seule autorité du Maire.

X  
X X

COMMISSION CONSULTATIVE DU PORT DE LA POINTE DES GALETTS.

Le Maire : cette Commission se compose de deux membres : 1 titulaire et 1 suppléant.

Je propose le renouvellement du mandat de M.M. THOMAS HENRI Roger comme membre titulaire et ATROCIAN René comme membre suppléant.

Adopté à l'unanimité.

X  
X X

COMMISSION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET BUDGET.

Sont élus :

- ( M.M. PARIS Raymond
- EVAN Georges
- CADET Lucien
- MORAU Simon
- FIGARD Antoine
- DUPUX Valentin.

X  
X X

COMITE DES FETES.

M. le Maire donne lecture des Statuts du COMITE DES FETES.

" Article 1er.- Il est institué dans la Commune de Saint-Denis un COMITE DES FETES.

" Article 2.- Ce Comité se compose de deux Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal dans sa dernière session de l'année, et de deux personnalités choisies également par le Conseil Municipal dans sa session budgétaire.

" Le Comité des Fêtes qui sera élu par le Conseil Municipal à la session du 30 Mars 1965 prendra pouvoir à compter de cette date jusqu'au 31 Décembre 1965.

" Article 3.- Le Comité qui sera élu au cours de la dernière session de 1965 prendra effet le premier Janvier jusqu'au 31 Décembre 1966.

" S'il y a une vacance en cours d'année, le Comité procédera lui-même au remplacement du membre défunt ou démissionnaire, en respectant la règle de la remplacer par un Conseiller Municipal s'il est Conseiller Municipal, ou par une personnalité.



" Le Comité tient obligatoirement une session plénière dans le courant des  
" mois de Janvier (pour toutes les manifestations ayant lieu jusqu'au 15 Juillet),  
" Avril (pour la fête de Saint-Denis, celle du 11 Novembre et de l'Arbre de Noël),  
" Août et Octobre. Ce Comité est convoqué par le Président.

" Le Comité est administré par un bureau ainsi composé :

- " - 1 Président, choisi parmi les Conseillers,
- " - 2 Vice-Présidents : 1 Conseiller, Vice-Président de droit,  
1 personnalité
- " - 1 Secrétaire
- " - 1 Trésorier
- " - 1 Secrétaire adjoint
- " - 1 Trésorier adjoint.

" Le Bureau se réunira autant de fois qu'il est nécessaire sur la convoca-  
" tion de son Président ou d'un Vice-Président. Le Bureau exécute les décisions prises  
" au cours des réunions plénières.

" Le Trésorier est habilité à signer tout chèque, mandat, lettre recomman-  
" dée, etc... à recevoir et donner quittances, faire tous dépôts et les retirer de  
" tous établissements de crédit, signer et accepter toutes factures.

" Le Secrétaire établit les procès-verbaux, fait la correspondance."

Sont élus membres du COMITE DES FETES :

- ( M.M. GALLARD Jean  
MONDON Claude  
CAHET Lucien  
ATTOUM René  
AFFAVOU Antoine  
CHANE KUIE Maurice  
JESSU Louis  
FIGARD Antoine  
Mme PAXET André  
HENARD Jules  
M. POSE Germain

( M.M. DIOMAY Roger  
FERON  
DALLEAU Gélis  
LEGRAS Léopold  
GRONDIN Marcel  
KICHENIN Axel  
TARAZI  
SCHARIE  
Mlle GASTREN Lucie  
Mme FRECOURT Armand  
ESPARON Suzanne  
MILLELINI Régine

x x

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Maire avant de lever la séance,  
indique qu'une nouvelle réunion du Conseil Municipal aura lieu probablement dans le  
courant de la semaine prochaine. Il prie instamment les Conseillers de consulter à  
l'avance les dossiers qui seront tenus à leur disposition au Secrétariat Général de  
la Mairie.

Le Maire lève la séance à 17 h,40.

Le Secrétaire,

Le Maire,

LES MEMBRES :

M.M. le Dr. VINSON Philippe

PARIS Raymond

GALLARD Jean

CADET Lucien

BIJOUX Joseph

FOSSARD Charlemagne

ATECTAM René

BEDIER Francis

CHEVASSUS André

AUBER Camille

le Dr. THEVENIN Marc

EVAN Georges

CHASSAGNE Raoul

GIGANT Edward

SENS Henry

FERRETE Chantilly

M.M. MORAU Simon

APPAYOU Antoine

ROBERT Valère

Mme HENARD Jules

DUPUY Valentin

POSE Germain

ABELJE Abdo ul Hack

THUONG HONG Roger

JESSE Louis

MONEON Claude

MOAREAU Régis

CHANE KUNE Maurice

Mme PAYET André

RAMASSAMY Adolphe

FIGARD Antoine

LAURET Gérard

*Handwritten signatures and initials:*  
Philippe Vinson  
Raymond Paris  
Jean Gallard  
Lucien Cadet  
Joseph Bijoux  
Charlemagne Fossard  
René Atectam  
Francis Bedier  
André Chevassus  
Camille Auber  
Marc Thevenin  
Georges Evan  
Raoul Chassagne  
Edward Gigant  
Henry Sens  
Chantilly Ferrete

*Handwritten signatures and initials:*  
Simon Morau  
Antoine Appayou  
Valère Robert  
Jules Henard  
Valentin Dupuy  
Germain Pose  
Abdo ul Hack Abelje  
Roger Thuong Hong  
Louis Jesse  
Claude Moneon  
Régis Moareau  
Maurice Chane Kune  
André Payet  
Adolphe Ramassamy  
Antoine Figard  
Gérard Lauret

et de la même conformément aux prescriptions de l'article 32 du Code  
civil.

